



ROQUEBRUNE
SUR ARGENS

Service des Ressources Humaines
Tél : 04.94.19.59.41

Nos Réf : JC/BB/ND

PROCES-VERBAL
DE LA FORMATION SPECIALISEE EN MATIERE DE SANTE,
SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (F3SCT)

Commune à la Ville et au CCAS de Roquebrune-sur-Argens

SEANCE DU JEUDI 22 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-deux février, à neuf heures quarante-cinq, une réunion de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) commune à la Ville et au CCAS de Roquebrune-sur-Argens s'est réunie en séance ordinaire à la Mairie de Roquebrune-sur-Argens.

Etaient présents :

Représentants du collège des représentants de la Collectivité :

Titulaires et suppléants ayant voix délibérative :

- Monsieur Jacques BACQUET, Président
- Monsieur Elio DAMO
- Madame Marie-Reine LOUISA

Représentants du collège des représentants du Personnel :

Titulaires et suppléants ayant voix délibérative :

- Madame Nathalie DI LORENZO
- Monsieur Frédéric MONTOYA
- Madame Martine LAMASA
- Madame Amélia LIMAME
- Monsieur Christophe PANIS

Membres suppléants n'ayant pas voix délibérative :

- Madame Nicole CAYRON
- Monsieur Frédéric JANINET

Assistait en qualité de membre de droit :

- Madame Martine LAMASA, assistante de prévention

Assurait l'assistance administrative :

- Madame Nina DOUCHEMANE, Directrice des Ressources Humaines

Secrétaire de séance : Madame Nicole CAYRON

*
* *

Monsieur Jacques BACQUET procède à l'appel des membres présents.
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Les points suivants inscrits à l'ordre du jour de la F3SCT sont abordés :

- 1- Approbation du PV de la séance du 7 décembre 2023,
- 2- Information sur les aménagements de postes de travailleurs handicapés,
- 3- Information sur la rédaction d'un règlement de travail en sécurité,
- 4- Approbation de la liste des postes à risques,
- 5- Présentation du protocole spécialisé de gestion des situations de harcèlement accompagné du dispositif de signalement,
- 6- Présentation du calendrier des prochaines visites de site,
- 7- Questions diverses.

1. Adoption du procès-verbal de la F3SCT du 7 décembre 2023 :

Aucune remarque particulière n'étant formulée, le procès-verbal de la F3SCT du 7 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Information sur les aménagements de postes de travailleurs handicapés :

Madame Martine LAMASA présente l'aménagement de poste de travail réalisé pour un agent reconnu handicapé au sein du service de vidéoprotection.

Cet aménagement a nécessité le concours du CDG83 pour une étude de poste, de la médecine du travail, et de la DRH pour l'accomplissement des démarches afin de solliciter l'aide financière du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) nécessaire aux aménagements matériels.

3. Information sur la rédaction d'un règlement de travail en sécurité :

Madame Martine LAMASA informe le Comité que la rédaction d'un règlement de travail en sécurité en lien avec la DRH est en cours.

Deux importantes thématiques ont été ajoutées, à savoir les addictions et le harcèlement.

Au sujet du harcèlement, elle informe que des formations sont organisées par le CDG83 afin de sensibiliser les responsables hiérarchiques et agents à cette problématique.

Elle rappelle l'importance du respect du port des EPI.

Une mention sera faite concernant les conditions d'utilisation de téléphones portables personnels notamment pour les agents travaillant avec des enfants.

4. Approbation de la liste des postes à risques :

La liste des postes à risques est soumise au vote et adoptée à l'unanimité des membres des collèges des représentants de l'administration et du personnel, telle qu'elle figure en annexe.

5. Présentation du protocole spécialisé de gestion des situations de harcèlement accompagné du dispositif de signalement :

Madame Martine LAMASA informe la F3SCT de la préparation d'une note de service relative au protocole spécialisé de gestion des situations de harcèlement accompagné du dispositif de signalement.

6. Présentation du calendrier des prochaines visites de site :

Les représentants du personnel rendent compte à la F3SCT des visites sur sites réalisées le 13 février 2024. Les comptes-rendus sont joints au présent PV.

L'administration prend bonne note des points relevés et se fera le relais auprès des services, le cas échéant. De nouvelles visites seront programmées prochainement.

7. Questions diverses :

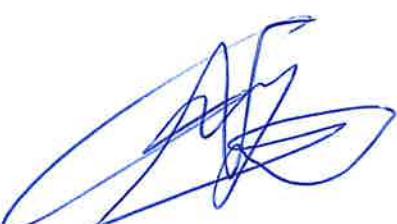
Pas de question particulière.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Jacques BACQUET lève la séance à 10h20.

**Le Président,
Jacques BACQUET**



**La Secrétaire,
Nicole CAYRON**



LISTE DES POSTES PROFESSIONNELS A RISQUES soumis à l'alcootest et test salivaire

Public concerné :

- Les fonctionnaires titulaires et stagiaires
- Les contractuels

D'une manière générale, les postes considérés à risque sont ceux où les agents sont amenés à :

- **Conduire un véhicule automobile ou un engin motorisé ;**
- **Manipuler des produits chimiques ou dangereux ;**
- **Utiliser une machine dangereuse ;**
- **Travailler au contact ou à proximité d'installations électriques ;**
- **Travailler en hauteur ;**
- **Travailler par point chaud (travail nécessitant un permis feu) ;**
- **Travailler sur la voie publique ;**
- Travailler auprès du public, accueillir du public ;
- **Exercer des fonctions d'encadrement auprès des agents ;**
- **Travailler auprès des enfants ou des personnes âgées ;**
- **Travailler de manière postée, de nuit ou de manière isolée ;**

RAPPORT DE VISITE DE LA F3SCT

CONTEXTE DE LA VISITE

Date :13 02 2024

Lieu : Mairie d'Honneur

Service concerné : Etat Civil / Facturation / Guichet Unique
Terminal CNI et Passeport/ SPIC Stationnement
Foncier / Urbanisme/ Adressage

Composition de la délégation :

<u>Prénom -NOM</u>	<u>Qualité</u>
Mme LAMASA Martine	Elu F3sct Autorité Territorial
Mme LIMAME Amélia	Elu F3sct Délégué Personnel
Mme CAYRON Nicole	Elu F3sct Délégué Personnel
Mr BACQUET Jacques	Adjoint au Maire

Personnes accompagnant la délégation :

<u>Prénom -NOM</u>	<u>Qualité</u>

Objectifs de la visite :

Visite des locaux et rencontre du personnel présent sur site

DESCRIPTION DU SITE OU DU SERVICE OU DE L'ACTIVITÉ

Présentation du service/site/activité :

Il est situé sur la Place des Artichauts

Organisation du service/site/activité

Les différents services cités plus hauts ont pour objectif de venir en aide à la population, que ce soit par appels téléphoniques ou bien sur place avec des intervenants.

Un parking facile d'accès pour valides et handicapés (rampe spécifique aux personnes à mobilité réduite et chaises roulantes).

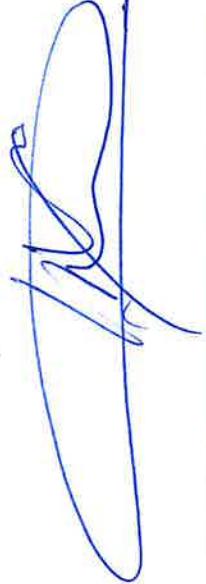
Des bureaux sont repartis dans le bâtiment, et un espace accueil est à l'entrée de ce dernier.

OBSERVATIONS ET CONSTATS DE LA VISITE

<u>Poste de travail - Tâche - Lieu</u>	<u>Observation et constat</u>	<u>Conséquences ou effets</u>	<u>Préconisations/Propositions/Points à améliorer</u>
<u>Accueil :</u> Espace dédié à l'accueil du public et répondre au téléphone des administrés. Un ordinateur en gestion libre pour l'ensemble des administrés sans matériel informatique.	Nous avons trouvé cet espace ouvert bruyant et peut être gênant pour d'accueillir les administrés dans le calme et la confidentialité.	Ensoleillement excessif coté Bd Jean Jaurès qui gène le personnel au niveau des écrans d'ordinateur ouvert) est bruyant. Il peut y avoir des enfants attendant les parents, des mariages en semaine, des gens mécontents de l'attente, ce qui engendre une gène phonique importante à l'étage.	Revoir peut-être la disposition des bureaux et leur espacement. Voir pour installer stores ou film occultant
<u>Etat Civil / guichet Unique/ Terminal CNI et Passeports /Facturation</u>	<u>Accueil Urbanisme :</u> 2 personnes pour répondre aux appels téléphoniques et recevoir le public.	Le Hall de la Mairie d'Honneur au RDC (en espace ouvert) est bruyant. Il peut y avoir des enfants attendant les parents, des mariages en semaine, des gens mécontents de l'attente, ce qui engendre une gène phonique importante à l'étage.	Voir si l'installation d'un SAS ou porte coulissante serait possible pour atténuer ces nuisances.
Dans un bureau du service Urbanisme.	Salle de repos et repas	Des cartons d'archives non encore numérisés sont stockés devant l'appareil de chauffage clim, de ce fait celui-ci ne peut être mis en fonction.	Trouver un espace de rangement. Il y a 4 espaces dans salle des Mariages / Conseil Municipaux, dont un pourrait temporairement servir de pièce d'attente pour ces cartons d'archives.
WC de l'étage pour 17 personnes.		Cette pièce est très souvent utilisée afin de faire des réunions de travail, même aux heures de pauses. De fait elle ne peut servir aux agents quand ils le souhaitent.	Voir pour organiser ces réunions en salle des mariages ou bien dans la salle Lully. Sous la salle Molière.
	1 toilette pour hommes et femmes		Pourrait on privatiser les WC pour les dames et demander aux messieurs de descendre au RDC ou il y en a deux (Hommes et Femmes)

CONCLUSION

Nous avons pu visiter l'intégralité de la Mairie d'Honneur, et échanger avec le personnel présent sur site.
 Les chefs de service du Foncier et de l'Urbanisme n'ont pu nous recevoir, l'un étant en réunion et l'autre en entretien professionnel.
 Quelques points d'améliorations notés sur le tableau ci-dessus sont à étudier.

Prénom et NOM du ou des représentant(s) de l'autorité territoriale <small>(Date et signature)</small> <i>Bacquet Jacqueline</i> <i>Le 08.03.2024</i>	Prénom et NOM du ou des représentant(s) du personnel <small>(Date et signature)</small> <i>M. GAYRON</i> 
--	---